Gradateur universel pour luminaires à incandescence, DEL ou à LFC

Fonctionnement unipolaire (un emplacement) ou à trois voies (emplacements multiples)
N° de cat. DDL06-1LZ, 600 W, 300 W DEL/LFC (lumineux)
120 V c.a., 60 Hz

DIRECTIVES

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT EST BIEN COUPÉ AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION.**
- **POUR ÉVITER LES INCENDIES, LES DOMMAGES MATÉRIELS ET LES LÉSIONS CORPORELLES, NE PAS** utiliser ce dispositif pour commander une prise ou un appareil à moteur/transformateur.
- Installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- Le gradateur[MD] DDL06 n'est pas compatible avec les interrupteurs ordinaires à 3 ou 4 voies. Il doit être utilisé en combinaison d'une unité asservie numérique Decora[MD] telle que le DD00R-DL pour le contrôle d'emplacements multiples.
- La distance maximale de câblage du gradateur vers toutes les unités asservies ne peut dépasser 90 mètres (300 pieds).

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :

- Le parcours entre le gradateur et la dernière unité asservie du circuit ne doit pas dépasser 300 pi (90 m).
- Le gradateur pourrait devenir chaud au toucher en cours de fonctionnement normal.
- Profondeur recommandée pour la boîte murale : 2 1/2 po (6,4 cm).
- N'utiliser ce dispositif qu'avec du **FIL DE CUIVRE OU PLAQUÉ CUIVRE**.
- **N'utiliser ce dispositif qu'en présence de lampes fluocompactes (LFC), à diodes électroluminescentes (DEL) ou à incandescence. Pour consulter la liste de DEL et de LFC compatibles, se reporter au www.leviton.com.**
- Quand ce dispositif doit commander plusieurs lampes, celles-ci DOIVENT ÊTRE DU MÊME TYPE, soit toutes fluocompactes, à DEL ou à incandescence. L'emploi de lampes de mêmes marques et modèles rehaussera en outre la performance du gradateur.

PK-A3127-10-05-2A

INTRODUCTION

Les nouveaux gradateurs numériques Decora[MD] représentent la toute dernière génération en matière de commande d'éclairage. Qui plus est, ces gradateurs sont universels, et prennent en charge les lampes à DEL, fluocompactes ou à incandescence.

Les dispositifs numériques Decora[MD] sont idéals dans les salons, les chambres à coucher, les cuisines, les salles à manger, les bureaux à domicile, les balcons ou tout autre endroit où on désire commander l'éclairage.

CARACTÉRISTIQUES

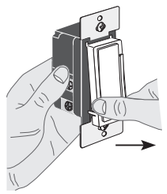
- Allumage et éteinte en douceur.
- Témoins d'alimentation et d'intensité.
- Communication à trois voies.
- Facilité d'installation; aucun nouveau câblage requis.

OUTILS REQUIS

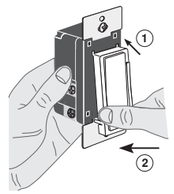
Tournevis ordinaire/Phillips	Ruban isolant	Pinces
Crayon	Coupe-fil	Règle

Changement de couleur du gradateur :

Ce gradateur se présente en trois couleurs. Bien qu'il soit livré en blanc, on peut changer la couleur du cadre en procédant comme suit :



Serrer les côtés au niveau des pattes inférieures pour dégager et sortir la face



Insérer les pattes supérieures et appuyer sur celles du bas pour enclencher la face

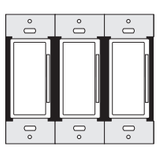
INSTALLATION DU GRADATEUR SEUL, OU AVEC D'AUTRES DISPOSITIFS

Si le gradateur est installé seul, passer à la section **INSTALLATION**. S'il est groupé avec d'autres dispositifs, procéder comme suit :

INSTALLATIONS GROUPÉES

Lorsque ce dispositif est installé en groupe, il pourrait falloir en réduire la capacité nominale. Se reporter au tableau CHARGE MAXIMALE/GRADATEUR. **REMARQUE :** il n'est pas nécessaire de réduire les valeurs nominales en présence de DEL ou de LFC.



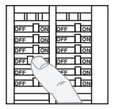


CHARGE MAXIMALE/GRADATEUR			
Charge	**Un dispositif**	**Deux dispositifs**	**Plus de 2 dispositifs**
Incand.	600 W	500 W	500 W

INSTALLATION

REMARQUE : cocher les cases ☑ une fois les étapes complétées.

Étape 1 ☐ **AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder au câblage.

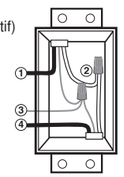




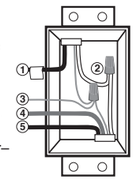
Étape 2 ☐ **Identification de l'installation (plus courantes montrées) :**

REMARQUE: si les raccords à l'intérieur de la boîte ne ressemblent pas du tout à ceux montrés ici, on doit faire appel à un électricien.

Unipolaires
1. Ligne (actif)
2. Neutre
3. Terre
4. Charge



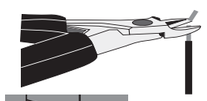
À trois voies
1. Ligne ou charge ***(note importantes ci-dessous)***
2. Neutre
3. Terre
4. Premier cavalier – couleur à noter
5. Deuxième cavalier– couleur à noter



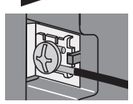
IMPORTANT : dans les installations à trois voies, une des bornes des dispositifs existants devrait être d'une couleur différente (noire, probablement) ou identifiée comme étant la borne commune. Il importe d'étiqueter le fil y étant raccordé comme « commun » (ligne ou charge) au niveau des boîtes murales du gradateur et des unités asservies.

Étape 3 ☐ **Préparation et raccordement des fils :**

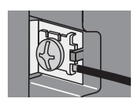
Retirer l'isolant précoupé des fils de sortie du gradateur. S'assurer que les brins des fils de la boîte murale sont bien **droits (les recouper au besoin)**. Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale de la manière illustrée :



Gabarit de dénudage (pour mesurer les fils dénudés) — **5/8 po (1,6 cm)**



Câblage latéral
Les bornes latérales acceptent les fils de cuivre plein d'un calibre de 14 à 12 AWG seulement.



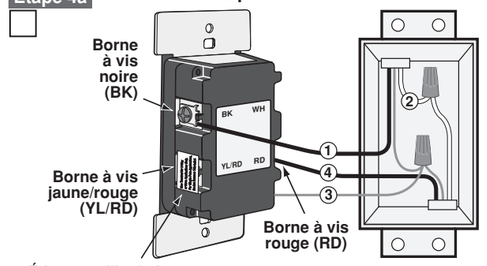
Câblage arrière
Les orifices arrière acceptent les fils de cuivre plein d'un calibre de 14 à 12 AWG seulement.

- S'assurer que les brins des fils de la boîte murale soient bien **droits (les recouper au besoin)**.
- Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale de la manière illustrée.
- **En présence de systèmes unipolaires, passer à l'étape 4a.**
- **En présence de systèmes à trois voies avec unités coordonnées (avec diodes), passer à l'étape 4b.**

En présence d'installations moins courantes, se reporter au tableau CONCORDANCES CAPUCHONS/FILS

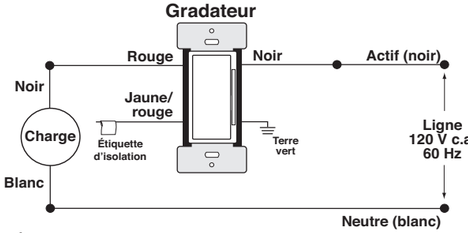
CONCORDANCES CAPUCHONS/FILS
1 - 12 AWG + 1 à 3 x 14, 16 ou 18 AWG
2 - 12 AWG + 1 ou 2 x 16 ou 18 AWG
1 - 14 AWG + 1 à 4 x 16 ou 18 AWG
2 - 14 AWG + 1 à 3 x 16 ou 18 AWG

Étape 4a ☐ **Installations unipolaires :**



Étiquette d'isolation:
Borne utilisée pour les applications à trois voies ou plus seulement. En cas d'installations unipolaires il faut laisser cette étiquette en place.

Gradateur

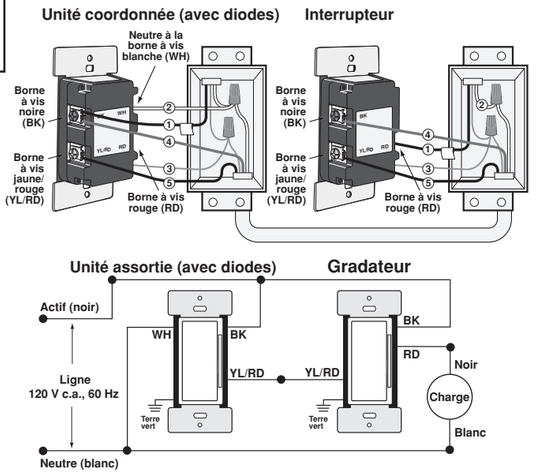


CÂBLAGE DU GRADATEUR :

Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

REMARQUE : le gradateur requiert un raccord à la terre.
- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale à la vis verte.
- Le fil de ligne (actif) de la boîte à la vis BK.
- Le fil de charge de la boîte à la vis RD.
- La borne YL/RD du gradateur devrait porter une étiquette d'isolation rouge.
  REMARQUE : en l'absence d'étiquette d'isolation, on doit se servir de ruban isolant pour couvrir la borne YL/RD.
- **Passer à l'étape 5.**

Étape 4b ☐ **Installations à trois voies, avec unité assortie DD00R (avec diodes) :**



CÂBLAGE DE L'UNITÉ ASSORTIE (boîte murale avec fil de ligne actif) :

Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

REMARQUE : l'unité assortie doit être installée dans une boîte murale dotée de fils de ligne actif et de neutre. Il faut ajouter un fil neutre à l'unité, tel qu'illustré.

REMARQUE : le parcours entre le gradateur et la dernière unité asservie du circuit ne doit pas dépasser 300 pi (90 m).
- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale à la vis verte.
- Le fil de ligne actif (commun) de la boîte, identifié (étiqueté) comme tel au moment du retrait du dispositif existant, et le premier cavalier à la vis BK du gradateur.
- Le deuxième cavalier de la boîte du gradateur à la vis YL/RD de l'unité **(noter la couleur du fil)**. Ce cavalier doit ensuite partir de l'unité à la vis YL/RD du gradateur.
- Le fil de ligne neutre de la boîte à la vis WH de l'unité.

CÂBLAGE DU GRADATEUR (boîte murale avec fil de charge) :

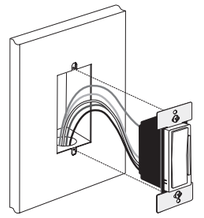
Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

REMARQUE : le gradateur DDL06 doit être installé dans une boîte murale dotée de fils de charge et de neutre.
- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale à la vis verte.
- Le fil de charge de la boîte, identifié (étiqueté) au moment du retrait du dispositif existant, à la vis RD du gradateur.
- Le premier cavalier de ligne actif de la boîte à la vis BK du gradateur.
- Retirer l'étiquette d'isolation de la vis YL/RD.
- Le deuxième cavalier de la boîte **(couleur notée ci-dessus)** à la vis YL/RD du gradateur. Ce cavalier doit ensuite partir du gradateur à la vis YL/RD de l'unité asservie.

REMARQUE : Pour synchroniser les lampes à DEL entre une unité asservie numérique Decora[MD] et le gradateur Decora[MD] DDL06, une commande de réglage d'intensité accroissante ou décroissante (« dim up » ou « dim down ») doit être sélectionnée sur le dispositif.

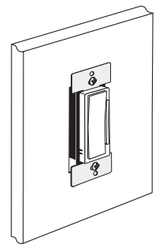
- **Passer à l'étape 5.**

Étape 5 ☐ **Vérification du gradateur avant son installation dans la boîte murale :**



- Insérer tous les fils dans la boîte, en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif.
- S'assurer que le mot « TOP » sur la bride du dispositif soit vers le haut.
- Serrer partiellement les vis de montage dans les trous de la boîte.

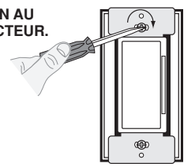
REMARQUE : donner aux fils le rayon de courbure indiqué dans le schéma afin de réduire les contraintes lors de l'insertion du dispositif lui-même.



- Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur.
- Appuyer sur la touche jusqu'à ce que le témoin de localisation s'éteigne. Les lumières devraient s'allumer. Si elles ne s'allument pas, appuyer sur la partie supérieure de la barre de gradation pour les intensifier.
  Si elles ne s'allument toujours pas, se reporter à la section DIAGNOSTIC DES ANOMALIES.

Étape 6 ☐ **Fixation :**
COUPER L'ALIMENTATION AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR.

L'installation peut maintenant être finalisée en serrant les vis de montage dans la boîte. Fixer la plaque murale.



Étape 7 ☐ **Rétablissement de l'alimentation :**
Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur. **L'installation est terminée.**

RÉINITIALISATION DU DISPOSITIF

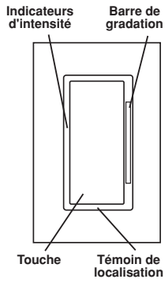
Si le gradateur ne répond pas aux commandes, il pourrait s'avérer nécessaire de le réinitialiser. Pour ce faire, procéder comme suit :

Enfoncer la partie supérieure de la bascule jusqu'à ce que le témoin de localisation se mette à clignoter. Le gradateur a été réinitialisé.

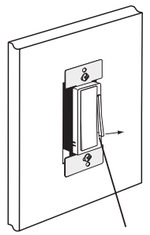
FONCTIONNEMENT

REMARQUE : le témoin de localisation s'allume quand la charge est hors tension (OFF) afin de faciliter le repérage du dispositif dans l'obscurité.

REMARQUE : dans le cas d'installations à trois voies, les luminaires s'allumeront à l'intensité réglée au niveau de la barre du gradateur. Le luminaire peut être contrôlé à partir du gradateur ou gradateur asservi.



Touche (réglages par défaut)
Mise sous tension :
Appuyer légèrement sur la partie supérieure de la bascule pour allumer les lumières au niveau réglé.
Mise hors tension :
Appuyer légèrement sur la partie inférieure de la bascule pour éteindre les lumières.
Barre de gradation
INTENSIFICATION :
Appuyer sur la partie supérieure de la barre pour intensifier les lumières au niveau désiré.
TAMISAGE :
Appuyer sur la partie inférieure de la barre pour tamiser les lumières au niveau désiré. Si on continue d'appuyer, les lumières se tamiseront à leur intensité minimale, puis s'éteindront.
REMARQUE : quand les lumières sont éteintes, on peut modifier l'intensité à laquelle elles se rallumeront au moyen de la barre de gradation. Si une panne de courant survient, les charges reviennent à leur état précédent une fois l'alimentation rétablie.



Interrupteur à entrefer : au niveau du dispositif, tirer délicatement la partie inférieure de la barre jusqu'à ce qu'elle se soulève complètement du cadre et qu'un déclic se fasse entendre (se reporter à l'illustration). Les diodes devraient s'éteindre. Le courant vers le luminaire commandé sera coupé. Une fois terminée la maintenance de ce dernier, il suffit de remettre la barre en place pour rétablir le courant.

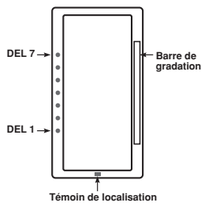
Nettoyage : l'extérieur du dispositif peut être essuyé au moyen d'un chiffon humide. **NE PAS** se servir de nettoyants chimiques.

PROGRAMMATION AVANCÉE

Définition des modes A
A-1) Sélection du type de charges
A-2) Économies d'énergie : réglage de l'intensité maximale de manière à réduire la consommation.
A-3) Intensité minimale : réglage du seuil inférieur de gradation.
A-4) Intensité d'allumage : réglage de l'intensité à laquelle les lumières s'allumeront, quel qu'ait été le niveau précédent.

Définition des modes B
B-1) Délai d'allumage : réglage du délai en secondes de la mise sous tension à l'intensité maximale des lumières.
B-2) Délai d'éteinte : réglage du délai en secondes de l'intensité maximale à la mise hors tension des lumières.
B-3) Témoins : réglage du délai d'éteinte en secondes du témoin de localisation et des diodes.

Emplacement des diodes
La diode 1 est celle du bas.
La diode 7 est celle du haut.



REMARQUES :
- Le dispositif sort automatiquement du mode de programmation après trois minutes d'inactivité.
- En appuyant sur la partie supérieure de la bascule à n'importe quel moment durant la programmation, on fait passer le dispositif au prochain mode.

Mode de programmation A

Pour entrer dans le mode de programmation A :
Appuyer sur les parties supérieures de la bascule et de la barre de gradation simultanément pendant cinq secondes, jusqu'à ce que le témoin de localisation se mette à clignoter.

A-1) Une fois les parties supérieures de la bascule et de la barre de gradation relâchées, le témoin de localisation devrait continuer de clignoter chaque seconde pour indiquer que le dispositif est en mode de programmation **A1 (sélection du type de charges)**. La diode du bas s'allume pour indiquer qu'on a choisi les lampes à incandescence/MBT (valeur par défaut). Se servir de la barre de gradation pour choisir un des autres types de charges **(se reporter au tableau ci-dessous)**. Il suffit ensuite d'appuyer sur la partie supérieure de la bascule pour enregistrer le réglage et passer au prochain mode de programmation **(A2, économies d'énergie/ intensité maximale)**.

TYPE DE CHARGES	
Diode allumée	**Type de charges**
1	À incandescence
2	DEL
3	LFC

A-2) Niveau de luminosité maximal: REMARQUE – Le témoin de localisation à DEL clignotera 2 fois par seconde pour indiquer que le dispositif est en mode de programmation **A-2, (Niveau de luminosité maximal). Le niveau de luminosité maximal** par défaut est LED 7, qui implique 100% de puissance lumineuse ou la pleine luminosité. Pour changer le **niveau de luminosité maximal** de 100% au niveau désiré, utiliser la barre de réglage (« DIM/BRIGHT »). **Le niveau de luminosité maximal** peut être changé de LED no. 7 qui représente la pleine luminosité à LED no. 4 qui représente le niveau de luminosité minimal. En pressant le haut (« TOP ») de la bascule, cette configuration sera automatiquement sauvegardée et le dispositif avancera vers le prochain mode de programmation, **A-3, niveau de luminosité minimal.**

A-3) Le témoin de localisation clignote trois fois par seconde pour indiquer que le dispositif est en mode de programmation **A3 (intensité minimale)**. Par défaut, l'intensité est réglée à la diode 2. Se servir de la barre de gradation pour la modifier de 1 à 50 %. Il suffit ensuite d'appuyer sur la partie supérieure de la bascule pour enregistrer le réglage et passer au prochain mode de programmation **(A4, intensité d'allumage)**.

A-4) Le témoin de localisation à DEL clignotera 4 fois par seconde pour indiquer le mode de programmation **A-4, Niveau de préréglage ALLUMÉ (« Preset ON Level »)**. Pour changer le **niveau de préréglage ALLUMÉ** de 1-100%, utiliser la barre de réglage (« DIM/BRIGHT »). Si cette option n'est pas désirée, maintenir pressée la partie BASSE de la barre de réglage (« DIM/BRIGHT ») jusqu'à ce que LED 1 s'allume et maintenir ensuite la pression pour 2 seconde supplémentaires pour configurer par défaut (« default setting »). En pressant le haut (« TOP ») de la bascule, cette configuration sera automatiquement sauvegardée et le dispositif sortira du mode de programmation **A**.

Mode de programmation B

Pour entrer dans le mode de programmation B :
Appuyer sur la partie supérieure de la bascule et ensuite sur la partie inférieure de la barre de gradation et les maintenir enfoncées pendant cinq secondes, ou jusqu'à ce que le témoin de localisation et la diode du haut (7) se mettent à clignoter.

B-1) Une fois la bascule et la barre relâchées, le témoin de localisation devrait continuer de clignoter chaque seconde pour indiquer que le dispositif est en mode de programmation **B1 (délai d'allumage)**. Se servir de la barre de gradation pour choisir un des délais possibles (se reporter au tableau ci-dessous). Il suffit ensuite d'appuyer sur la partie supérieure de la bascule pour enregistrer le réglage et passer au prochain mode de programmation **(B2, délai d'éteinte)**.

B-2) Le témoin de localisation clignote deux fois par seconde pour indiquer que le dispositif est en mode de programmation **B2 (délai d'éteinte)**. Se servir de la barre de gradation pour choisir un des délais possibles **(se reporter au tableau ci-dessous)**. Il suffit ensuite d'appuyer sur la partie supérieure de la bascule pour enregistrer le réglage et passer au prochain mode de programmation **(B3, témoins)**.

DÉLAIS		
DIODE	**Délai d'allumage**	**Délai d'éteinte**
1	0 seconde (instantané)	0 seconde (instantané)
2	0,5 seconde	0,5 seconde
3	1,5 seconde	1,5 seconde
4	3 secondes	3 secondes
5	6 secondes	6 secondes
6	10 secondes	10 secondes
7	25 secondes	25 secondes

B-3) Le témoin de localisation clignote trois fois par seconde pour indiquer que le dispositif est en mode de programmation **B3 (témoins)**. Se servir de la barre de gradation pour choisir une des options possibles **(se reporter au tableau ci-dessous)**. Il suffit ensuite d'appuyer sur la partie supérieure de la bascule pour enregistrer le réglage et sortir du mode de programmation **B**.

TÉMOIN ET INDICATEURS		
Diode	**Témoin de localisation**	**Indicateurs d'intensité**
1	Actif	Actifs
2	Actif	S'éteint après 5 secondes
3	S'éteint après 5 secondes	Actifs
4	S'éteint après 5 secondes	S'éteint après 5 secondes
5	S/O	S/O
6	S/O	S/O
7	S/O	S/O

DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

- **Les lumières clignotent :**
  - il y a de mauvaises connexions au niveau de la lampe;
  - les fils ne sont pas bien insérés dans des capuchons au niveau du gradateur ou bien serrés sous les bornes à vis des unités asservies;
  - en présence de luminaires fluorescents réglables, se reporter à l'étape A1 de la programmation avancée.
- **Les lumières ne s'allument pas, et le témoin de localisation reste éteint :**
  - le fusible est brûlé ou le disjoncteur s'est déclenché;
  - la lampe est brûlée;
  - le neutre n'est pas raccordé au gradateur (fil blanc);
  - le dispositif n'est pas alimenté par un courant alternatif de 120 V (60 Hz).
- **Fonctionnement intermittent :**
  - l'intensité de la charge commandée est supérieure à 1 000 VA.
- **Les unités asservies n'ont aucun effet sur les lumières :**
  - le parcours du circuit dépasse 300 pi (90 m);
  - le câblage est incorrect.

RÉINITIALISATION DU DISPOSITIF

Si le gradateur ne répond pas aux commandes, il pourrait s'avérer nécessaire de le réinitialiser. Pour ce faire, procéder comme suit :
Enfoncer la partie supérieure de la bascule jusqu'à ce que le témoin de localisation se mette à clignoter. Le gradateur a été réinitialisé.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, il suffit de composer le numéro d'assistance technique (1-800-405-5320) ou de se rendre au site Web (www.leviton.com) de Leviton

Ce produit est protégé par les brevets américains : 8,664,886, 9,329,607 et les droits étrangers correspondants.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ FCC

Ce dispositif est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC ainsi qu'aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.
Cet équipement a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe B, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC, et conforme aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand l'équipement est utilisé en milieu résidentiel.
Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si cet équipement est source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en le mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :
- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur;
- brancher l'équipement à une prise sur un circuit autre que celui où est branché le récepteur;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

MISE EN GARDE DE LA FCC AMÉRICAINE : toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton Manufacturing Co. Inc. pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation du produit.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ IC

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Information relative aux droits d'auteur et aux marques de commerce
Ce document ainsi que l'ensemble de son contenu sont sujets à et protégés par les droits d'auteur internationaux et autres droits de propriété intellectuelle et sont la propriété de Leviton Manufacturing Co., Inc, ses filiales, sociétés affiliées et ses concédants.
L'utilisation dans ce document de marques de commerces ou de service, de noms commerciaux, de marques de fabrique et/ou de noms de produits appartenant à des parties tierces est fait aux fins d'information seulement et est ou pourrait être la marque de commerce de leur(s) détenteur(s) respectif(s) ; un tel usage n'implique d'aucune façon une affiliation, un parrainage ou un endossement quelconque.
Aucun extrait de ce document ne saurait être reproduit, transmis, ou transcrit sans l'autorisation expresse et écrite de Leviton Manufacturing Co., Inc.

© 2016 Leviton Mfg. Co., Inc.

GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS ET EXCLUSIONS
Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit dudit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de cinq ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger lesdits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de ladite période de cinq ans, à la **Manufacture Leviton du Canada limitée, au soin du service de l'Assurance qualité, 165, boul. Hymus, Pointe-Claire (Québec), Canada, H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main-d'œuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée**, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de cinq ans. **Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie**. Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

ARTWORK PRINT SPECIFICATIONS

LEVITON

PART NUMBER PK-A3127-10-05-2A **REV** _____ **DESCRIPTION** Instruction sheet

SPECIFICATIONS :

* **Thickness:** 40 lb.
* **Material:** _____
* **Finish:** _____
_____ : _____
* **For manuals - designates cover specifications**

* **Color s :** 1 **over** 1
1: Black
2: _____
3: _____
4: _____
[X] **Spot**
[ ] **CMYK**

* **Fonts:**
1: Helvetica
2: _____
3: _____
4: _____

Die Line Key: — · · — Perforate
—— Die Cut - - - - Fold Line – – – – Kiss Cut ..... Cellophane ≡≡≡ Glue

MANUAL INTERIORS / BINDERY / FOLD SCHEME :

Body Material: _____
Thickness: _____
Bindery
[ ] **Die cut** [X] **Fold** [ ] **Saddle Stitch**
[ ] **Perfect Bind** [ ] **Drill** [ ] **Trim**

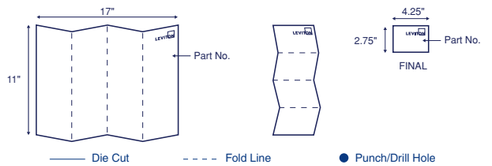
Color s : ____ **over** ____
1: _____
2: _____
3: _____
4: _____
[ ] **Spot**
[ ] **CMYK**

Fonts:
1: _____
2: _____
3: _____
4: _____

PROCESS :

[X] **Offset** [ ] **Flexo**
[ ] **Other** _____
Line Screen: _____
Angle: _____
Resolution: _____

DIMENSIONS / FOLD SCHEME / BINDERY DIAGRAM



COMMENTS :

_____
_____

The information in this document is the exclusive PROPRIETARY property of LEVITON MANUFACTURING COMPANY, INC. It is disclosed with the understanding that acceptance or review by the recipient constitutes an undertaking by the recipient. (1) to hold this information in strict confidence, and (2) not to disclose, duplicate, copy, modify or use the information for any purpose other than that for which disclosed.

FOR LEVITON USE ONLY

Approvals:
[X] **Plant** 08 J. Tang
[ ] **CQA** _____
[ ] **PM** _____
[ ] **Mktg** _____
[ ] **Eng** _____
[ ] **S & A** _____
[ ] **Cust** _____
[ ] **Other** _____
[X] **Other** L. Audrain

PN-ARN: RS0269-4912 **ECR Number:** _____ **Pilot Rev:** _____
Artist: D. Hunt **Released Artwork Format:** Production PDF **Artwork Release Date:** 6/20/16
Notes: _____